



République Française  
Département du Vaucluse  
Commune de Jonquerettes

# DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 Mai 2024

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 19
Présents : 11
Nombre de suffrages : 16

Date de convocation  
03/05/2024

Délibération 24-2024  
Objet Demande de  
subvention GA - Fonds  
d'investissement

l'an deux mille vingt-quatre, le seize mai, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BELLEGARDE Daniel.

**Étaient présents :**

Mme ANCEY Dominique, M. BELLEGARDE Daniel, M. CAIRON Yves, M. CHAZAL Gilbert, Mme GAS Sandrine, M. LECUYER Daniel, M. MAIRE Dominique, M. MUSCAT Marc, Mme RUBEAUX Valérie, Mme VERHNES Pascale, Mme ZIADE Lydia

**Procuration(s) :**

M. POUDEVIGNE Patrick donne pouvoir à Mme ANCEY Dominique, Mme NEF Brigitte donne pouvoir à M. MUSCAT Marc, Mme GAT Annick donne pouvoir à M. LECUYER Daniel, Mme BENALI Natacha donne pouvoir à M. MAIRE Dominique, M. POUWELS Jean-Marie donne pouvoir à M. CAIRON Yves

**Étai(ent) absent(s) :**

Mme AMEVET Lydie, M. RUBEAUX Patrice, Mme VITALI Marie

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme VERHNES Pascale

Dans le cadre de rénovation thermique, Monsieur le Maire propose de demander au Grand Avignon de pouvoir bénéficier du FSIC.

Par délibération du 6 décembre 2021, le Conseil communautaire du Grand Avignon a créé un Fond de soutien aux investissements communaux. La somme attribuée à la Commune de Jonquerette par délibération du 6 février 2023 est de 300000 euros.

Pour rappel, le coût des travaux est de 630 033.15€ - Le montant des dépenses éligibles au Fond de Concours est de 466 830€

Pour finaliser le plan de financement, Monsieur le Maire propose de demander au Grand Avignon dans le cadre de l'enveloppe attribuée à Jonquerettes au titre du Fonds d'investissement l'utilisation d'un montant de 179 000€

**Le Conseil municipal, après ouï le rapporteur, et après en avoir délibéré,**

- **APPROUVE** la demande d'utilisation du fonds d'investissement d'après du Grand Avignon pour le montant de 179 000€
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les actes nécessaires à l'application de cette décision
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire de modifier le montant de la demande en cas d'octroi de subventions d'autres organismes

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le/la Secrétaire de séance,  
Mme VERHNES Pascale

Le Maire,  
M. BELLEGARDE Daniel

Et ont signé les membres présents pour extrait certifié conforme  
Le Maire

Certifie le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de la transmission en Préfecture et sa publication  
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

16/05/2024

MAIRIE DE JONQUERETTES

Numéro interne de l'acte 24-2024

Envoyé en préfecture le 30/05/2024

Reçu en préfecture le 30/05/2024

Publié le

ID : 084\*218400554\*20240516\*242024-DE